

Date de convocation	
<b>27 novembre 2017</b>	
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	10
Votants :	10

L'an deux mil dix-sept, le **04 décembre** à 19 h 00,  
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,  
sous la présidence de monsieur Patrick de BRUNIER, Maire.  
Étaient présents : De Brunier Patrick, Desjean Alain, Rolland Claudine, Clavaud Olivier, Chaudrin Emilie, Wuthrich Nicole, Bridier Solange, de Vaumas Marie, Nonet Claude-Henri, Marie Nicole

## Sécurisation de l'entrée d'agglomération RD 10 - Nord

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les mesures de vitesse réalisées par l'agence Cher Ingénierie des Territoires à l'entrée de l'agglomération sur la RD 10 côté Nord. En septembre 2016, ces mesures ont été réalisées sans aménagement et en septembre 2017 avec des dispositifs type « **écluses** ».

Les relevés de vitesse réalisés en septembre 2016 montrent :

- une V85 (vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des usagers – utilisée comme référence pour les diagnostics) de 83 km/h vers Raymond
- et de 78 km/h vers l'agglomération

Les relevés de vitesse réalisés en septembre 2017 montrent :

- une V85 de 62 km/h vers Raymond
- et de 63 km/h vers l'agglomération

Les dispositifs expérimentaux mis en place montrent une réelle efficacité sur le comportement des usagers. L'agence Cher Ingénierie des Territoires propose un plan des aménagements qui pourraient être mise en place de manière définitive sur la D 10, suffisamment éloignés des habitations pour ne pas causer de nuisances sonores aux riverains.

L'agence Cher Ingénierie des Territoires est disponible pour accompagner la commune pour réaliser ce projet, dans le cadre d'une mission d'assistance technique.

## Plantation d'une haie d'arbustes

Suite à la démolition du bâtiment communal vétuste situé à l'intersection de la RD 10 et de la rue des Templiers, une haie d'arbustes permettrait de matérialiser la limite du terrain qui se trouve dans un virage. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide cette plantation et charge madame Claudine Rolland de choisir les plants dans une pépinière.

## Prévision de vente de peupliers

Le technicien forestier de l'Office National des Forêt a visité les plantations de peupliers de la commune et a constaté que plusieurs parcelles pourraient être exploitées avant le délai réglementaire de 25 ans, car les arbres sont arrivés à maturité. Un martelage aura lieu au printemps 2018.

## Carte cadeau pour les naissances

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la délibération pour les fêtes et cérémonies mentionne des gerbes ou paniers de fleurs pour les mariages et les obsèques. Pour chaque naissance, il propose d'offrir à la maman, une carte cadeau d'une valeur de cinquante euros, pour l'achat d'articles de puériculture dans un magasin AUBERT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité que la commune d'OSMERY commandera des cartes cadeaux d'une valeur de cinquante euros auprès des magasins AUBERT pour les offrir aux mamans à l'occasion de chaque naissance.

## Questions diverses

Le lave-vaisselle de la salle Serge Vinçon est à remplacer. Un devis sera demandé à l'entreprise Montagne.

Fait et délibéré à Osmary, le 04 décembre 2017